



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 99039

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier alerte Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la dégradation alarmante des mers et océans. Même s'ils sont interdits, les rejets illicites d'hydrocarbures, dégazages et déballastages, se poursuivent sans vergogne au rythme de 70 000 à 400 000 tonnes par an, selon des estimations qu'il est difficile de réaliser faute de réelle transparence. De plus, les chercheurs ont décelé qu'en absorbant le CO<sub>2</sub>, les océans tendent à s'acidifier, avec des conséquences désastreuses pour le développement du phytoplancton qui est la base des chaînes alimentaires des mers, cette évolution pouvant avoir des conséquences dramatiques pour tout l'écosystème marin. Enfin, la pêche ou plutôt la surpêche, est l'une des principales causes de l'épuisement des ressources alimentaires en provenance de la mer. La France représente le deuxième territoire maritime au plan mondial. Il lui demande quelles sont les mesures concrètes qui sont prises pour faire face à ces 3 véritables fléaux frappant les mers et océans.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99039

**Rubrique :** Mer et littoral

**Ministère interrogé :** Environnement, énergie et mer

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8300

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)